



Commune de  
Juprelle

### **Note de synthèse de la séance du Conseil communal du 13 mai 2025**

1. - Communications ;
2. - Modification du tracé de voirie – acquisition d’une emprise de 23m<sup>2</sup> à titre gratuit dans le cadre d’un permis d’urbanisme, rue du Tilleul à 4450 Juprelle – Approbation du projet d’acte ;  
*Le Conseil est appelé à marquer son accord sur le projet d’acte déposé par le Comité d’acquisition d’Immeuble dans le cadre de l’acquisition d’une emprise à titre gratuit.*
3. - Modification du tracé de voirie , rue Labouxhe et Voie du Sacrement à Fexhe-Slins – Acquisition d’emprise d’une superficie totale de 2.016,4m<sup>2</sup> dans le cadre d’un permis d’urbanisme – Approbation du projet d’acte ;  
*Le Conseil est appelé à marquer son accord sur le projet d’acte déposé par le Comité d’acquisition d’Immeuble dans le cadre de l’acquisition d’une emprise à titre gratuit.*
4. - Modification du tracé de voirie - à l’angle de rue d’Anixhe et rue Basse des Chênes à 4450 JUPRELLE - Acquisition d’une emprise de 135 m<sup>2</sup> dans le cadre d’un permis d’urbanisme – Approbation du projet d’acte ;  
*Le Conseil est appelé à marquer son accord sur le projet d’acte déposé par le Comité d’acquisition d’Immeuble dans le cadre de l’acquisition d’une emprise à titre gratuit.*
5. - Modification du tracé de voirie - Rétrocession d’un excédent de voirie de 101m<sup>2</sup> composée d’un accotement, d’un talus et d’un escalier, dans le cadre d’une demande en permis d’urbanisme, Rue Toussaint à Fexhe-Slins – Approbation du projet d’acte ;  
*Le Conseil est appelé à marquer son accord sur le projet d’acte déposé par le Comité d’acquisition d’Immeuble dans le cadre de rétrocession d’un excédent de voirie.*
6. - Elaboration d’un schéma de développement communal - Décision ;  
*Il est demandé au conseil de se positionner quant à l’élaboration d’un schéma de développement communal dont l’objectif est de fixer les grandes orientations pour l’aménagement de l’ensemble du territoire communal.*
7. - Marché de Services - Contrats entretien, maintenance dispatching centrales détection et intrusion à Juprelle - Approbation avenant 1 ;  
*Il est demandé au conseil d’approuver l’avenant 1 du contrat entretien, maintenance dispatching centrales détection et intrusion à Juprelle pour y ajouter une partie de l’école de Fexhe-Slins.  
Montant: 2.895,14 € TVA comprise.*
8. - Marché de Travaux - Enduisage/MBCF de voiries communales - Approbation des conditions et du mode de passation ;  
*Il est demandé au conseil d’approuver le lancement du marché d’enduisage/MBCF (= revêtement bitumineux coulé à froid) de voiries communales. Le marché sera passé par procédure négociée sans publication préalable.  
Estimation: 50.154,50 € TVA comprise.*
9. - Marché de Travaux - Raclage-pose - Approbation des conditions et du mode de passation ;  
*Il est demandé au Conseil d’approuver le lancement du marché Raclage-pose pour diverses rues communales. Le marché sera passé par procédure négociée sans publication préalable.*

*Estimation: 36.907,36 € TVA comprise.*

10. -Marché de Fournitures - Achat d'un porte conteneur pour le Service Travaux - Approbation des conditions et du mode de passation ;  
*Il est demandé au Conseil son approbation pour l'achat d'un porte conteneur pour le Service Travaux. Le marché sera lancé par procédure négociée sans publication préalable.*  
*Estimation : 43000 € TVAC.*
11. -Règlement de location du matériel communal - Modification du règlement sur les chapiteaux ;  
  
*Le contrôle de la stabilité des chapiteaux communaux étant à présent à charge de la commune pour les associations communales, il est demandé aux membres du conseil d'approuver la modification d'un paragraphe dans le règlement de location.*
12. -Terre Asbl – Arrêté du Gouvernement Wallon du 23 avril 2009 – Renouvellement de la convention collecte textile – Décision ;  
*Il est demandé aux membres du conseil d'approuver le renouvellement de la convention avec Terre asbl.*
13. -Le Confort Mosan - Désignation d'un administrateur ;  
*Il est demandé aux membres du Conseil communal de désigner un administrateur auprès du Confort Mosan.*
14. -IMIO - Assemblée générale du 10 juin 2025 – Décision ;  
*Il est demandé au Conseil communal de marquer son accord sur le contenu des points figurant à l'ordre du jour de l'assemblée dont objet.*
15. -ENEO - Convention pour l'occupation de la salle de Paifve - Modification de l'horaire ;  
*Il est demandé au Conseil d'approuver la demande de location de la salle de Paifve par ENEO dont objet.*
16. -Asbl Territoires de la Mémoire – Partenariat – Renouvellement ;  
*Il s'indique de reconduire la convention dont objet pour les années 2025 à 2029.*
17. -Sécurité routière - Modification de la délimitation de l'agglomération rue des Combattants à Liers - Décision ;  
*Il est demandé au Conseil de donner son accord sur la modification de la délimitation de l'agglomération de la rue des Combattants à Liers.*
18. -Sécurité routière - Passage de la Béguine- Mise en voie sans issue - Décision ;  
*Il est demandé au Conseil de donner son accord sur la mise en place de la voie sans issue dans le Passage de la Béguine.*
19. -Sanctions administratives communales - Désignation d'un fonctionnaire sanctionnateur – Décision ;  
*Il est demandé au Conseil de désigner un nouveau fonctionnaire sanctionnateur.*
20. -Grades Légaux - Statut administratif du Directeur général de la Commune et du Directeur financier commun à la Commune et au CPAS – Modification ;  
*Il est demandé au conseil d'approuver la modification apportée à l'article 7 du statut administratif du directeur général et du directeur financier commun à la commune et au CPAS.*
21. -Enseignement communal - Déclaration de vacance d'emplois au 15 avril 2025 en vue de nominations définitives – Ratification ;  
*Déclaration de vacance d'emplois au 15 avril 2025 en vue d'éventuelles nominations définitives au 01er avril 2026. Les emplois d'enseignante maternelle et primaire ne seront conférés au 01er avril 2026 que si les périodes vacantes représentent un mi-temps dans l'emploi concerné.*
22. -Enseignement – Ouverture d'un mi-temps maternel supplémentaire à l'école de Lantin à partir du 24 mars 2025 – Ratification ;

*Le nombre d'élèves inscrits en maternel au 21/03 permet l'augmentation de cadre de 3 postes à 3.5 postes au 24/03.*

23. -Enseignement – Ouverture d'un mi-temps maternel supplémentaire à l'école de Slins à partir du 24 mars 2025 – Ratification ;  
*Le nombre d'élèves inscrits en maternel au 21/03 permet l'augmentation de cadre de 4.5 postes à 5 postes au 24/03.*
24. -Enseignement – Ouverture d'un nouveau poste de direction – Réception du numéro de matricule cédé par la Commune de Fléron – Demande de restructuration d'une école auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles – Ratification ;  
*Au vu des charges administratives et pédagogiques sans cesse croissantes imposées aux directions, le Collège communal a décidé de procéder à la restructuration du groupe scolaire de Lantin en créant une 4ème direction pour l'école de Fexhe-Slins. Le nombre d'élèves au 15 janvier (157) permet d'avoir une direction à  $\frac{3}{4}$  temps + 6 périodes en classe. Le transfert de l'implantation de Wihogne sous la tutelle du groupe scolaire de Lantin a également été demandé.*
25. -Fabrique d'Eglise de VOROUX-LEZ-LIERS – Nouvelle composition – Prise d'acte ;  
*Il est demandé au Conseil de prendre connaissance de la nouvelle composition du Conseil de Fabrique d'Eglise de Voroux-lez-Liers.*
26. -Compte annuel de la fabrique d'église de FEXHE-SLINS - Exercice 2024 – Approbation ;  
*Il s'agit du compte 2024 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte (circulaire du 12 décembre 2014), le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.*
27. -Compte annuel de la fabrique d'église de LANTIN - Exercice 2024 – Approbation ;  
*Il s'agit du compte 2024 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte (circulaire du 12 décembre 2014), le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.*
28. -. Compte annuel de la fabrique d'église de SLINS - Exercice 2024 – Approbation ;  
*Il s'agit du compte 2024 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte (circulaire du 12 décembre 2014), le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.*
29. -Compte annuel de la fabrique d'église de JUPRELLE - Exercice 2024 – Approbation ;  
*Il s'agit du compte 2024 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte (circulaire du 12 décembre 2014), le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.*
30. -Compte annuel de la fabrique d'église de VOROUX-LEZ-LIERS - Exercice 2024 – Approbation ;  
*Il s'agit du compte 2023 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte (circulaire du 12 décembre 2014), le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.*
31. -Compte annuel de la fabrique d'église de VILLERS-SAINT-SIMEON - Exercice 2024 – Approbation ;  
*Il s'agit du compte 2024 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte (circulaire du 12 décembre 2014), le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.*
32. -Compte annuel de la fabrique d'église de PAIFVE - Exercice 2024 – Approbation ;  
*Il s'agit du compte 2024 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte (circulaire du 12 décembre 2014), le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.*
33. -Compte annuel de la fabrique d'église de WIHOGNE - Exercice 2024 – Approbation ;

*Il s'agit du compte 2024 de la Fabrique d'Eglise pour lequel l'Evêché de Liège a remis un avis, et dans le cadre de la réforme de la tutelle sur le temporel du culte (circulaire du 12 décembre 2014), le dossier est soumis à l'approbation du Conseil communal.*

34. -Taux de couverture en matière de déchets des ménages, calculé sur base du budget 2023 - rectification par l'Office Wallon des déchets – Approbation ;  
*Rectification du taux de couverture des déchets ménagers 2023. L'Office wallon des Déchets a corrigé le taux de couverture basé sur le budget 2023. Le conseil est invité à approuver cette rectification pour mise en conformité avec la réglementation.*
35. -Finances communales - Rapport accompagnant le compte de l'exercice 2024 - Prise d'acte ;  
*Il s'agit du rapport au compte annuel 2024 prévu par le CDLD dont le Conseil communal prend acte.*
36. -Finances communales - Compte de l'exercice 2024 – Arrêt ;  
*Il s'agit de l'arrêt du compte 2024 de la commune de Juprelle reprenant divers résultats comptables ainsi que l'ensemble des recettes et dépenses effectuées durant l'année 2024.*
37. -Finances communales - Modifications budgétaires n°1 de l'exercice 2025 – Décision ;  
*Il s'agit de l'arrêt de la modification budgétaire de l'exercice 2025 injectant notamment le résultat du compte 2024 ainsi que diverses adaptations tant en dépenses qu'en recettes.*
38. -Procès-verbal de la séance précédente - Approbation

**Huis clos**